



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif

DU CÔTÉ DES MARCHÉS

Plusieurs nouvelles économiques et financières ont été surprenantes au deuxième trimestre de 2015. Nous avons d'abord appris que l'économie américaine s'était contractée de 0,7 % au premier trimestre, tandis que l'économie canadienne, elle, décélérait de 0,6 %. Pourtant, une majorité d'économistes prévoyait une saine croissance économique cette année. La création d'emplois a été toutefois au rendez-vous des deux côtés de la frontière, ce qui est de bon augure pour l'activité économique à venir. Les taux d'intérêt demeurent bas et continuent à faire mal paraître ceux qui prévoient des hausses depuis quelques années déjà. Cependant, la Réserve fédérale américaine (*Fed*) pourrait fort bien amorcer une remontée des taux à l'automne. Plus près de nous, la Banque du Canada pourrait vouloir patienter encore afin de s'assurer que notre devise reste faible, et ce, pour stimuler nos exportations afin de compenser la faiblesse du secteur pétrolier. Nous pensions d'ailleurs que les consommateurs américains dépenseraient les économies réalisées à la pompe à essence. Les statistiques ont d'abord démontré qu'ils ont plutôt choisi de relever leur taux d'épargne. Les plus récentes statistiques des ventes au détail sont toutefois plus encourageantes et permettent d'espérer un rebond à court terme. Lorsque nous analysons de plus près les différents indices boursiers, nous réalisons qu'ils ont été volatils depuis le début du mois de mars dernier, sans pouvoir enregistrer de gains supplémentaires. Nous savions déjà que la croissance des profits des compagnies serait moins reluisante pour la première moitié de 2015 et que plusieurs investisseurs craignaient le début de la

normalisation des taux par la *Fed*, sans compter l'incertitude entourant la crise de la dette publique grecque. Nous pouvons donc affirmer que les derniers mois auront servi de période de consolidation et qu'il faudra compter sur une amélioration prochaine des fondamentaux pour insuffler un second souffle au marché haussier.

NOUVEAU CAP FRANCHI

Le 30 avril dernier, la valeur des actifs sous gestion de l'ensemble des sociétés Fonds FMOQ a franchi le cap des 1,5 G\$. Nous remercions chaleureusement tous nos clients pour leur confiance sans cesse renouvelée à l'égard de l'équipe et de l'approche de services-conseils sur laquelle est fondée l'offre globale des Fonds FMOQ.

Je tiens à préciser que le montant susmentionné reflète parfaitement la réalité et qu'il ne découle aucunement de quelque artifice comptable que ce soit, contrairement à une pratique généralisée de nos concurrents. À titre d'exemple, si l'un des Fonds FMOQ ou notre service de gestion service investit dans un autre Fonds FMOQ, les sommes ne sont pas comptabilisées deux fois, de sorte que le montant de 1,5 G\$ représente bel et bien la valeur réelle des actifs des clients de nos sociétés.

INFORMATIONS SEMESTRIELLES SUR LES FONDS FMOQ

Les *États financiers intermédiaires*, le *Rapport de la direction sur les rendements* et l'*Aperçu des Fonds FMOQ pour la période se terminant le 30 juin 2015* seront disponibles au cours de l'été. Puisque la réglementation nous permet d'expédier ces documents uniquement aux participants qui en font la demande, nous vous invitons à nous signifier votre intérêt à les recevoir, si vous ne l'avez pas déjà fait. Vous pouvez le faire par téléphone, par télécopieur, par courrier ou par courriel.

DANS CE NUMÉRO...

| | |
|--|----|
| Retour sur les Fonds diversifiés FMOQ | 4 |
| Budget fédéral 2015 | 6 |
| Incorporation, oui ou non ? | 9 |
| Survivance des marchés financiers | 10 |
| Rendements et valeurs unitaires des parts | 11 |
| Frais de gestion | 11 |
| Fluctuations des marchés boursiers et obligataires | 11 |
| Offre globale de produits et services | 12 |
| Pour nous joindre | 12 |

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes ; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.

Nous vous rappelons que ces documents seront disponibles en août dans notre site Internet (www.fondsfmoq.com) ainsi que dans celui du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (www.sedar.com). Peu importe la version que vous préférez (papier ou électronique), la consultation de ces documents est éclairante et utile. Et si jamais vous aviez des questions ou des commentaires à formuler, nous serons heureux d'en prendre connaissance.

CELI : AUGMENTATION DU PLAFOND ANNUEL

Dans le budget fédéral du 21 avril 2015, le ministre des Finances du Canada a annoncé que le plafond de cotisation annuelle au Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) augmentait de 5 500 \$ à 10 000 \$. Nos conseillers sont à votre entière disposition pour vous permettre de bénéficier de cette nouvelle possibilité; n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Malheureusement, plusieurs personnes croient encore que le CELI doit être obligatoirement un compte bancaire. Cette perception erronée découle de l'appellation du produit, mais il est important de savoir que **toutes** les institutions financières, dont Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc., sont en mesure de l'offrir. Les produits admissibles sont les mêmes que pour les autres régimes enregistrés (REER, FERR, REEE, etc.) et incluent donc, entre autres, les Fonds FMOQ.

RÉCENTS BUDGETS GOUVERNEMENTAUX

En 2015, les gouvernements du Canada et du Québec ont chacun modifié certaines dispositions concernant l'impôt des entreprises. Un résumé des changements apportés est disponible dans notre site Internet (www.fondsfmoq.com) et dans le présent bulletin. Si vous avez décidé d'exercer votre profession au sein d'une société par actions, ces nouvelles dispositions pourraient avoir des impacts sur le traitement fiscal de vos revenus. Et comme ces modifications pourraient nécessiter une révision de votre planification fiscale, nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier.

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DU SERVICE DE FACTURATION

Le service de facturation des honoraires professionnels auprès de la RAMQ et des autres agents payeurs, que nous avons mis en place il y a deux ans, a nécessité des investissements importants dans le développement de supports informatiques afin d'améliorer la qualité des services et de les fournir dans le respect des standards rigoureux de l'offre globale des Fonds FMOQ.

En premier lieu, nous nous sommes assurés d'élaborer et de produire des rapports clairs, précis et facilement compréhensibles pour nos clients. Depuis lors, ces documents sont grandement appréciés par notre clientèle.

Par la suite, nous avons concentré nos efforts sur le développement d'un outil à la fine pointe de la technologie afin de saisir et de transmettre les informations pertinentes à notre service des données de facturation. Nous sommes heureux de vous informer que cet outil est maintenant disponible pour notre clientèle. Entièrement conçu en mode Internet et utilisable à partir d'un ordinateur ou d'une tablette, il permet à nos clients ou à leur équipe de soutien cléricale de saisir et de nous transmettre directement leurs données de facturation d'une façon simple et conviviale.

Parmi ses nombreux avantages, notre système propose des gabarits de factures adaptés en fonction du lieu de pratique. Il indique même les actes les plus fréquents à l'aide de menus déroulants. De plus, il contient un moteur de recherche qui permet de trouver rapidement le diagnostic ou le code d'acte souhaité, tout en assurant une confidentialité absolue des revenus lorsque la saisie est effectuée par un tiers. En plus de pouvoir saisir facilement les données et de les transmettre simplement et efficacement tout en évitant de nombreuses erreurs, les clients qui adhèrent à ce service bénéficient non seulement du support de notre agence de facturation quant à la vérification, à la transmission à la RAMQ, à la refacturation et aux rapports de suivis, mais également de l'expertise de notre équipe et de la valeur ajoutée unique que constitue sa proximité avec la FMOQ.

Cette nouvelle possibilité constitue une bonification majeure de nos services de facturation traditionnels. Bien entendu, nous demeurons disponibles pour recevoir vos données de facturation de toutes les manières possibles (papier, télécopie, fichier électronique, etc.).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous au 514 868-0661 ou au 1 877 679-3229.

35^e ANNIVERSAIRE DU PREMIER FONDS FMOQ

La fin de l'année 2014 a coïncidé avec le 35^e anniversaire de la création du premier Fonds FMOQ, le Fonds omnibus FMOQ. Afin de souligner et de pérenniser l'histoire remarquable de cette initiative magistrale, notre Société a publié une brochure-souvenir qui relate les grandes étapes de la progression aussi spectaculaire que solide des actifs financiers des médecins omnipraticiens et de leurs proches. Bien que ce document soit disponible dans notre site Internet (www.fondsdmoq.com) sous l'onglet « Publications », les personnes qui préfèrent obtenir la version papier peuvent nous en faire la demande.

MISE À JOUR DES COORDONNÉES PERSONNELLES

Si vous avez déménagé, changé d'adresse postale ou de courrier électronique (courriel), ou effectué toute autre modification à vos coordonnées personnelles, n'oubliez pas de nous en faire part. Il suffit de nous transmettre une note à cet effet par courrier postal ou électronique sécurisé. Dans ce dernier cas, il faut être inscrit à notre service d'accès au compte. En plus d'indiquer vos anciennes **et** vos nouvelles coordonnées, votre note doit être signée. Vous pouvez également procéder par téléphone, en communiquant avec votre conseiller.

Il y va de votre intérêt, car la Loi sur le Curateur public nous oblige à remettre à Revenu Québec toutes les sommes non réclamées après un délai prescrit.

PRÉSERVATION DE LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

L'ensemble des données contenues dans les dossiers physiques et électroniques de nos participants est traité en toute confidentialité. Non seulement accordons-nous une attention particulière à la

sécurité de ces informations, mais nous nous assurons que seules les personnes autorisées y ont accès. Nous vous rappelons qu'en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, vous avez le droit de consulter les renseignements personnels qui vous concernent et même d'en obtenir une copie, si vous le désirez. Vous avez aussi le droit de faire corriger votre dossier ou de le compléter, si besoin est. Et vous pouvez vous prévaloir de la possibilité de faire retirer votre nom de nos listes d'envois, si tel est votre désir.

RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE (RVER)

Nous tenons à vous rappeler que la première date butoir de l'implantation de ce nouveau régime d'épargne-retraite est le **31 décembre 2016**, et ce, pour les entreprises qui compteront 20 employés et plus au 30 juin 2016. Celles-ci seront alors obligées d'offrir un RVER à leurs employés si elles n'offrent pas déjà un régime d'épargne-retraite.

Les entreprises qui souhaitent offrir ce régime dès maintenant à leurs employés peuvent le faire. Notre Société ayant développé son propre RVER, nous sommes fins prêts pour vous conseiller et vous assister dans cette démarche.

PROFIL D'INVESTISSEUR

Depuis quelques années, nous utilisons un questionnaire pour établir le profil d'investisseur et déterminer notamment l'horizon de placement et la tolérance au risque de chacun de nos clients. Grâce à cet outil, nos conseillers sont mieux en mesure de vous conseiller sur la répartition de votre portefeuille ainsi que sur les choix des placements à effectuer.

Dans les pages suivant votre relevé de placement du 30 juin 2015, vous trouverez les profils détaillés que nous avons en dossier pour chacun de vos portefeuilles, et ce, en regard de la répartition des actifs dans chacun d'eux. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces renseignements et, le cas échéant, à nous faire part de tout changement dans votre situation financière qui pourrait affecter vos profils d'investisseur ou la répartition optimale de vos placements. Merci à l'avance de votre collaboration.

CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS FONDS FMOQ

Au cours du mois de mai dernier, les membres des conseils d'administration de la Société de gérance des Fonds FMOQ inc., de la société Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc., de la Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc. et de la société Services accessoires Fonds FMOQ inc. ont vu leurs mandats renouvelés.

Ces personnes sont :

D^r Louis Godin, président du conseil
 D^r Sylvain Dion, vice-président du conseil
 D^r Yves Langlois, secrétaire-trésorier
 D^r Claude Saucier, administrateur
 D^r Renald Dutil, administrateur
 D^{re} Josée Bouchard, administratrice
 M^{me} Chantal Bélanger, administratrice
 M. Pierre Caron, administrateur

M. Jean-Guy Desjardins, président du conseil et chef de la direction de Fiera Capital inc., se joint à eux au sein de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc. (société mère).

M^{me} Chantal Bélanger présidera le comité d'audit des diverses sociétés, des Fonds FMOQ et des Fonds Gestion privée Fonds FMOQ.

D^r Yves Langlois assumera la présidence du comité de suivi des gestionnaires et de la performance des Fonds FMOQ.

Félicitations à toutes ces personnes que nous remercions chaleureusement pour leur précieuse collaboration et leur appui indéfectible tout au long de la dernière année.

TOURNÉE DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA FMOQ

L'automne prochain, nous serons présents aux diverses assemblées des associations affiliées à la FMOQ pour rencontrer les participants aux Fonds FMOQ, certes, mais aussi pour échanger avec les membres de la Fédération sur leurs préoccupations, leurs attentes et leurs besoins en matière financière. Nous réitérons nos remerciements aux exécutifs des associations pour leur accueil chaleureux et leur collaboration habituelle. Au plaisir de vous rencontrer !

APPUI AU PROGRAMME D'AIDE AUX MÉDECINS DU QUÉBEC (PAMQ)

La société Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est heureuse d'appuyer de nouveau la Fondation du programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ) par une commandite du tournoi de golf des fédérations médicales qui se tiendra le 27 juillet 2015 au Club de golf Le Mirage.

CYBERSTUDIO FONDS FMOQ

Les conférences de notre programme 2015 sont maintenant disponibles dans le Cyberstudio Fonds FMOQ, le portail de vidéoconférences en ligne que nous avons créé afin de mieux informer nos clients et l'ensemble des médecins omnipraticiens du Québec. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions et, surtout, des sujets que vous souhaiteriez voir traités.

SITE INTERNET À CONSULTER

Outre le site Internet des Fonds FMOQ (www.fondsfmoq.com), celui de l'Autorité des marchés financiers du Québec (www.lautorite.qc.ca) en est un autre que tout épargnant ou tout investisseur a avantage à visiter. En plus d'avoir accès aux documents usuels de l'organisme (lois et règlements, communiqués de presse, etc.), il est possible d'y prendre connaissance des mises en garde de l'Autorité, d'y consulter le registre des entreprises et individus autorisés à exercer, et d'y trouver une multitude de documents d'information et d'éducation sur toutes les questions d'ordre financier. Nous vous encourageons fortement à fréquenter ce site, car bien s'informer s'avère plus que jamais une impérieuse nécessité.

BONNES VACANCES

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter d'excellentes vacances et pour inviter toutes les personnes qui désirent profiter de cette période d'accalmie pour réviser leurs portefeuilles, à prendre rendez-vous avec l'un de nos conseillers.

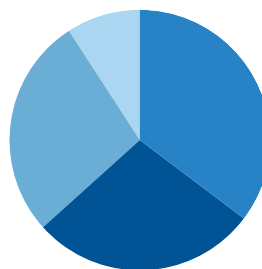
Pendant la période estivale, nos bureaux seront ouverts selon l'horaire habituel, soit de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

RETOUR SUR LES FONDS DIVERSIFIÉS FMOQ

LEUR POSITIONNEMENT ET LEURS RÉSULTATS RÉCENTS

4 FONDS OMNIBUS FMOQ

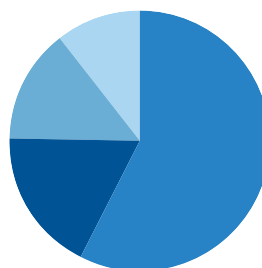
Le Fonds omnibus FMOQ, qui a fêté récemment son 35^e anniversaire, vieillit très bien. Il est l'illustration parfaite que la diversification est essentielle pour traverser les différents cycles économiques sans trop de turbulence. Ce Fonds est rééquilibré régulièrement afin de détenir 55 % d'actions (moitié canadiennes, moitié étrangères) et 45 % d'obligations. On y retrouve des compagnies de différentes tailles (petite, moyenne et grande capitalisations) et différents styles de gestion (valeur, croissance, momentum). Une nouvelle équipe vient d'ailleurs de se joindre à la brochette de gestionnaires du Fonds, soit la Société de placement Franklin Templeton dont l'approche de style valeur permet d'identifier des titres de sociétés de moyenne et grande capitalisations qui sont en mesure de performer mieux que le marché, grâce à une utilisation judicieuse de leur capital.



| | |
|-----------------------|--------|
| • OBLIGATIONS | 35,5 % |
| • ACTIONS ÉTRANGÈRES | 28,0 % |
| • ACTIONS CANADIENNES | 27,5 % |
| • COURT TERME | 9,0 % |

FONDS ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR FMOQ

Le Fonds équilibré conservateur FMOQ est sans conteste le plus « prudent » de la gamme des Fonds diversifiés FMOQ. Il contient moins d'actions (30 %) que d'obligations (70 %). Étant donné qu'il vise un rendement plus stable, il contient une portion d'actions à faible volatilité et une portion d'obligations de plus courte échéance. Il ne contient cependant pas de catégories d'actions plus risquées (p. ex. actions de pays émergents, titres à faible capitalisation), car elles sont plus sensibles et réagissent davantage aux aléas des marchés. En conséquence, le potentiel de rendement de ce Fonds diversifié est moindre que celui des autres Fonds diversifiés FMOQ, mais il est davantage en mesure de protéger le capital lors des périodes de repli. Relativement jeune, il a déjà bien servi les investisseurs en générant de bons rendements depuis sa création, en avril 2013.

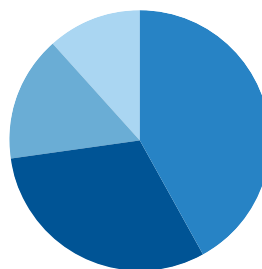


| | |
|-----------------------|--------|
| • OBLIGATIONS | 57,5 % |
| • ACTIONS ÉTRANGÈRES | 18,0 % |
| • ACTIONS CANADIENNES | 14,0 % |
| • COURT TERME | 10,5 % |

FONDS DE PLACEMENT FMOQ

Le Fonds de placement FMOQ est un Fonds diversifié dont la politique de placement est plus axée vers la croissance du capital à long terme. Il convient donc aux investisseurs dont la tolérance au risque est plus élevée que la moyenne. Une équipe de gestionnaires voit à ajuster la répartition de façon tactique afin de profiter des différentes opportunités sur les marchés.

Ce Fonds contient généralement plus d'actions étrangères que d'actions canadiennes. Les gestionnaires surpondèrent d'ailleurs les actions depuis quelques années, ce qui a favorisé sa bonne performance. Depuis un certain temps, ils préfèrent conserver un niveau de titres de marché monétaire plus élevé que d'habitude, en raison d'une hausse anticipée des taux obligataires au cours des prochaines années. Le Fonds contient aussi différents fonds négociés en bourse spécialisés (p. ex. fiducies immobilières, titres d'infrastructures mondiales, obligations à haut rendement).



| | |
|---|--------|
| • ACTIONS ÉTRANGÈRES | 42,0 % |
| • ACTIONS CANADIENNES | 31,0 % |
| • OBLIGATIONS CANADIENNES ET ÉTRANGÈRES | 15,5 % |
| • COURT TERME | 11,5 % |

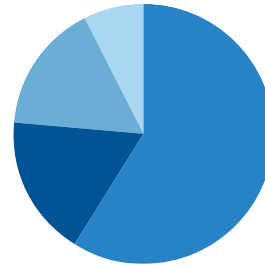
FONDS REVENU MENSUEL FMOQ

Depuis sa création en 2006, le Fonds revenu mensuel FMOQ a généré de très bons rendements. Sa politique de placement permet d'investir uniquement dans le marché canadien, soit dans des obligations, des actions privilégiées et des actions à dividendes élevés. Le Fonds a rebondi rapidement en 2009, à la suite de la crise financière, et il a poursuivi sur sa lancée jusqu'en mai 2014. Il s'avérait alors notre Fonds diversifié le plus performant sur la période de cinq (5) ans.

Comme ce Fonds est toujours entièrement investi dans le marché canadien, il n'a pas pu profiter des meilleurs rendements offerts sur les marchés étrangers (États-Unis, Europe et Japon) depuis l'an dernier; de surcroît, il n'a pas réalisé de gains de change à la suite de la baisse du dollar canadien face au dollar américain. Jusqu'ici, on ne parle que de coût d'opportunité manquée, mais la suite des choses concerne spécifiquement le marché canadien. Depuis l'été 2014, la chute du prix du pétrole a été fulgurante et a fait fondre littéralement les profits des compagnies pétrolières. Le mandat du Fonds étant d'investir dans des sociétés versant de bons dividendes, il surpondère généralement trois secteurs qui ont moins bien performé récemment, soit ceux de l'énergie, des finances et des télécommunications.

Malgré des résultats décevants au cours de la dernière année, le Fonds a encore sa place dans un portefeuille diversifié, à côté des autres Fonds FMOQ qui, eux, contiennent des actions étrangères. Il ne faudrait pas perdre de vue que les divers éléments qui ont affecté ses résultats depuis 2014 pourraient connaître un revirement rapide; le cas échéant, ce Fonds serait particulièrement bien positionné pour en tirer profit. Qui plus est, il devrait continuer à plaire aux investisseurs en quête d'un revenu régulier moins imposé dans les comptes taxables, compte tenu du crédit d'impôt sur les dividendes de source canadienne.

5



| | |
|--------------------------------------|--------|
| • ACTIONS CANADIENNES À REVENU ÉLEVÉ | 59,0 % |
| • OBLIGATIONS CANADIENNES | 17,5 % |
| • ACTIONS CANADIENNES PRIVILÉGIÉES | 16,0 % |
| • COURT TERME | 7,5 % |

CONCLUSION

Ces quatre Fonds diversifiés FMOQ ont leurs caractéristiques propres. Quels que soient les objectifs et le niveau de tolérance au risque des investisseurs, ils sauront satisfaire leurs besoins. Il ne faut cependant pas perdre de vue l'horizon de placement de tous ces Fonds (de moyen à long terme) ni l'importance de laisser du temps au temps, de sorte qu'il puisse faire son œuvre.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller pour vous guider face à ces choix.

| Rendements annuels composés | 1 an | 3 ans | 5 ans | 7 ans * | 10 ans (ou depuis création) |
|-----------------------------|-------|-------|-------|---------|-----------------------------|
| Omnibus | 5,45 | 9,85 | 8,07 | 5,58 | 5,60 |
| Équilibré conservateur | 5,05 | s.o. | s.o. | s.o. | 5,88 (2013-04-05) |
| Placement | 9,91 | 12,73 | 8,52 | 5,89 | 5,90 |
| Revenu mensuel | -3,70 | 6,99 | 6,90 | 5,46 | 5,52 (2006-10-06) |

* depuis juin 2008, soit juste avant la dernière crise financière

| Rendements années civiles | 2015 (année à jour) | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2009 | 2008 |
|---------------------------|---------------------|-------|-------|------|-------|-------|-------|--------|
| Omnibus | 4,28 | 7,38 | 12,54 | 6,57 | -0,78 | 10,33 | 16,47 | -15,63 |
| Équilibré conservateur | 2,08 | 7,31 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Placement | 6,14 | 11,27 | 14,39 | 6,61 | -4,89 | 8,38 | 17,53 | -15,66 |
| Revenu mensuel | -0,92 | 4,23 | 12,03 | 6,25 | 4,30 | 13,25 | 25,61 | -18,94 |



BUDGET FÉDÉRAL 2015

À la suite du dépôt du budget du gouvernement du Canada, le 21 avril dernier, nous souhaitons porter à votre attention certains éléments intéressants.

6

1. POUR LES PARTICULIERS

1.1 HAUSSE DE LA COTISATION ANNUELLE AU CELI

Le Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est un régime enregistré destiné aux particuliers majeurs et dans lequel les revenus de placement ne sont pas imposables.

Le budget fédéral propose de porter le plafond des cotisations annuelles à 10 000 \$ sans indexation, et ce, dès cette année. Cette modification n'affecte pas le report des droits de cotisation inutilisés des années antérieures. Le tableau ci-dessous illustre les changements proposés.

PLAFOND DES COTISATIONS ANNUELLES À UN CELI

| | Avant le budget fédéral de 2015 | À la suite du budget fédéral de 2015 |
|-------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| 2009 | 5 000 \$ | 5 000 \$ |
| 2010 | 5 000 \$ | 5 000 \$ |
| 2011 | 5 000 \$ | 5 000 \$ |
| 2012 | 5 000 \$ | 5 000 \$ |
| 2013 | 5 500 \$ | 5 500 \$ |
| 2014 | 5 500 \$ | 5 500 \$ |
| 2015 | 5 500 \$ | 10 000 \$ |
| Montant cumulatif | 36 500 \$ | 41 000 \$ |

1.2 RÉDUCTION DES RETRAITS MINIMUMS FERR

Le Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) est un régime enregistré dans lequel les actifs d'un REER sont transférés au moment de la retraite ou au plus tard l'année au cours de laquelle le détenteur atteint l'âge de 71 ans.

Les lois fiscales prévoient que le détenteur d'un FERR doit obligatoirement retirer un montant minimum chaque année, lequel s'ajoute à ses autres revenus et est imposable. Le montant de retrait minimum obligatoire annuel est représenté par un pourcentage de la valeur du FERR et varie selon l'âge du détenteur ou de son conjoint.

Le budget fédéral propose que les retraits minimums obligatoires soient réduits entre 71 et 94 ans. Cette modification permettra de conserver une plus grande partie de l'épargne afin de procurer un revenu à un âge plus avancé, et donc de différer le paiement des impôts. Elle est justifiée par l'augmentation de l'espérance de vie et par des taux de rendement historiques faibles.

Le tableau ci-dessous illustre les changements de taux pour les retraits minimums obligatoires à compter de 71 ans.

TAUX DE RETRAIT MINIMUM D'UN FERR (ACTUELS ET NOUVEAUX)

| Âge | Taux actuel (%) | Nouveau taux (%) |
|------------|-----------------|------------------|
| 71 | 7,38 | 5,28 |
| 72 | 7,48 | 5,40 |
| 73 | 7,59 | 5,53 |
| 74 | 7,71 | 5,67 |
| 75 | 7,85 | 5,82 |
| 76 | 7,99 | 5,98 |
| 77 | 8,15 | 6,17 |
| 78 | 8,33 | 6,36 |
| 79 | 8,53 | 6,58 |
| 80 | 8,75 | 6,82 |
| 81 | 8,99 | 7,08 |
| 82 | 9,27 | 7,38 |
| 83 | 9,58 | 7,71 |
| 84 | 9,93 | 8,08 |
| 85 | 10,33 | 8,51 |
| 86 | 10,79 | 8,99 |
| 87 | 11,33 | 9,55 |
| 88 | 11,96 | 10,21 |
| 89 | 12,71 | 10,99 |
| 90 | 13,62 | 11,92 |
| 91 | 14,73 | 13,06 |
| 92 | 16,12 | 14,49 |
| 93 | 17,92 | 16,34 |
| 94 | 20,00 | 18,79 |
| 95 et plus | 20,00 | 20,00 |

Ces modifications s'appliquent aux années 2015 et suivantes. Par ailleurs, le détenteur qui aura retiré, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015, un montant supérieur au nouveau montant minimum pour 2015, pourra rembourser cet excédent à son FERR et ainsi bénéficier d'une déduction équivalente dans ses déclarations de revenus de 2015. Le remboursement devra être effectué au plus tard le 29 février 2016.

1.3 HAUSSE DE L'IMPÔT SUR CERTAINS DIVIDENDES VERSÉS PAR UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

Cette mesure budgétaire vise le revenu d'entreprise gagné par une société par actions privée et n'excédant pas 500 000 \$ pour l'année.

Lorsque ce revenu (après déduction des impôts de la société) est ensuite versé à l'actionnaire sous forme de dividende imposable, ce particulier doit rajouter à ses revenus fiscaux un dividende majoré de 18 %, mais il peut déduire un crédit d'impôt pour dividende (au fédéral, il est de 11,02 % du dividende majoré). Ce traitement fiscal favorable a pour effet de réduire l'impôt qui serait autrement payable par l'actionnaire sur ce type de revenu afin de tenir compte des impôts déjà payés par la société par actions sur son revenu d'entreprise.

Le budget fédéral propose de rajuster progressivement ce traitement fiscal qui s'applique actuellement à ce type de dividende. Ces rajustements progressifs auront pour effet d'en hausser l'imposition afin de tenir compte de la réduction d'impôt pour les sociétés par actions telle que proposée dans ce budget (voir ci-après).

Ces rajustements seront mis en œuvre progressivement de la façon suivante à compter du 1^{er} janvier 2016.

TRAITEMENT FISCAL DES DIVIDENDES IMPOSABLES (PROPOSÉ)

| | Actuel | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|-------------------------|---------|--------|------|-------|------|
| Majoration du dividende | 18 % | 17 % | 17 % | 16 % | 15 % |
| Crédit d'impôt fédéral | 11,02 % | 10,5 % | 10 % | 9,5 % | 9 % |

Le 26 mars dernier, le budget du Québec a proposé une hausse de l'imposition des sociétés par actions privées à l'égard du revenu d'entreprise qui n'excède pas 500 000 \$ pour l'année et dont le nombre d'employés à plein temps pour l'année n'excède pas trois (3). Le ministre des Finances du Québec n'a toutefois pas encore indiqué si des modifications seraient apportées au traitement fiscal des dividendes imposables qui seront versés à l'actionnaire à même ce type de revenu d'entreprise (après déduction des impôts de la société).

2. POUR LES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

2.1 RÉDUCTIONS D'IMPÔT

En ce qui concerne l'impôt fédéral des sociétés par actions, le revenu annuel d'entreprise qui n'excède pas 500 000 \$ est imposé actuellement au taux réduit de 11 %.

Le budget fédéral propose de réduire ce taux d'imposition à 9 %. Cette réduction sera mise en œuvre progressivement de la façon suivante à compter du 1^{er} janvier 2016.

| | Actuel | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|----------------------------|--------|--------|------|-------|------|
| Taux d'imposition proposés | 11 % | 10,5 % | 10 % | 9,5 % | 9 % |

Le tableau ci-dessous illustre les propositions budgétaires des gouvernements fédéral et provincial quant aux changements de taux d'imposition des sociétés par actions privée, applicables au revenu d'entreprise qui n'excède pas 500 000 \$ pour l'année et dont le nombre d'employés à plein temps pour l'année n'excède pas trois (3).

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|----------|------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Fédéral | 11 % | 10,5 % | 10 % | 9,5 % | 9 % | 9 % |
| Québec | 8 % | 8 % | 11,8 % | 11,7 % | 11,6 % | 11,5 % |
| Combinés | 19 % | 18,5 % | 21,8 % | 21,2 % | 20,6 % | 20,5 % |

BUDGET PROVINCIAL – NOTE IMPORTANTE

Le gouvernement provincial a confirmé récemment qu'il harmonisait ses mesures avec celles du gouvernement fédéral énumérées ci-dessus, lesquelles concernent le CELI et le FERR.



8

LE TEMPS,
C'EST AUSSI
DE L'ARGENT...

CONFIEZ-NOUS
CELUI CONSACRÉ
À LA FACTURATION
DE VOS HONORAIRES.

SERVICE DE FACTURATION
514 868-0661 ou, sans frais, 1 877 679-3229

INCORPORATION OUI OU NON ?

Que vous soyez en début ou en milieu de carrière, ou que vous pensiez prendre votre retraite au cours des cinq (5) prochaines années, il est important de vous poser quelques questions concernant la pratique médicale en société et ses avantages pour vous, s'il en est. Voici quelques pistes de réflexion :

- Le revenu imposable de votre conjoint est-il inférieur au vôtre ou le deviendra-t-il dans un proche avenir?
- Avez-vous à charge des enfants majeurs ou sur le point de le devenir, qui n'ont pas de revenus ou qui en ont peu?
- Assumez-vous les frais d'études de vos enfants majeurs ou qui le deviendront sous peu?
- Après avoir versé annuellement à un REER la cotisation maximale permise, épargnez-vous des sommes additionnelles? Si oui, sont-elles supérieures à 10 000 \$ par année?
- Les épargnes et placements accumulés à l'extérieur d'un REER sont-ils supérieurs à 50 000 \$?

VOTRE SOCIÉTÉ EST DÉJÀ CONSTITUÉE ?

Bravo ! Vous devriez maintenant vous assurer de tirer pleinement bénéfice des avantages que procure votre société constituée aux fins de regrouper les revenus de votre pratique médicale.

Voici quelques questions d'intérêt :

- Maximisez-vous les rendements à court terme des placements de votre société?
- Connaissez-vous la meilleure combinaison pour votre revenu annuel (salaire, dividendes ou retrait de capital hors REER)?
- Serait-il plus avantageux que certaines dépenses (automobile, assurance-vie, frais de représentation, bureau à domicile, etc.) soient assumées par votre société?
- Les placements à long terme de votre société sont-ils investis périodiquement dans des placements fiscalement avantageux pour vous et votre société?
- À la suite de la constitution de votre société, avez-vous révisé votre testament et votre mandat en cas d'incapacité?

SI VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE RÉPONDRE À UNE DE CES QUESTIONS, OU SI VOUS AVEZ UN DOUTE QUANT AUX RÉPONSES À CERTAINES D'ENTRE ELLES, N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONSULTER. CETTE DÉMARCHE AVISÉE VOUS PERMETTRA DE FAIRE DES CHOIX JUDICIEUX.



**VALEURS MOBILIÈRES
BANQUE LAURENTIENNE**

Associé à un courtier de plein exercice, Paul Angers, conseiller en placement, sert exclusivement les clients référés par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. dans le cadre d'une entente de partenariat. Il compte plus de 20 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire. N'hésitez pas à vous informer.

3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1975, Westmount (Québec) H3Z 3C1
Téléphone : 514 954-3636 ou 1 866 954-3636
Télécopieur : 514 954-1038

**REER, FERR et CELI autogérés
Compte au comptant
Courtage de plein exercice**

Membre – Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
et Fonds canadien de protection des épargnants

SOCIÉTÉ DE GESTION PRIVÉE DES FONDS FMOQ INC.

**POUR UNE OFFRE
SUR MESURE,
PRENEZ CONTACT
AVEC NOUS !**

Montréal : 1 855 327-6166

Québec : 1 855 657-3248

**GESTION PRIVÉE
FONDS FMOQ**

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

L'économie américaine a amorcé l'année 2015 sur le mauvais pied. Le ralentissement temporaire du rythme de croissance au premier trimestre était attribuable à plusieurs facteurs dont les mauvaises conditions climatiques, le conflit de travail dans les ports de la côte ouest, la baisse prononcée des investissements dans le secteur de l'énergie et l'effet de la hausse du dollar américain sur le commerce extérieur.

Plus récemment, le marché de l'emploi a été vigoureux et la progression des salaires des travailleurs américains s'est accélérée. Cela a été favorable à la croissance des dépenses de consommation. Dans l'ensemble, les pressions inflationnistes demeurent toutefois limitées, en raison notamment de la force du dollar américain et des prix peu élevés de l'énergie.

La baisse du prix du pétrole a eu un effet plus important que prévu sur l'économie canadienne. Ainsi, la baisse des investissements non résidentiels et des dépenses de consommation ont causé un recul du PIB au premier trimestre. Quant aux perspectives, elles ne sont guère encourageantes pour les prochains mois.

La croissance économique en zone euro a surpassé celle des États-Unis et du Royaume-Uni au cours du premier trimestre. Les mesures musclées mises en place par la Banque centrale européenne (BCE) semblent avoir atteint leur double objectif : les craintes de déflation se sont dissipées et le crédit aux individus et aux sociétés a connu une forte croissance. Les problèmes de la Grèce ont toutefois porté ombrage à l'embellie économique européenne ; jusqu'à la fin du trimestre, la possibilité d'un défaut de paiement de la part de la Grèce et de son départ de la zone euro a plané sur les marchés financiers.

La croissance économique s'est accélérée au Japon : la politique monétaire semble avoir eu des effets bénéfiques sur la croissance des dépenses de consommation. En Chine, les perspectives se sont assombries, incitant les autorités à réaffirmer leur volonté de soutenir la croissance par des politiques monétaires encore plus accommodantes.

Contre toute attente, la production mondiale de pétrole a continué d'augmenter malgré la chute des prix, ce qui a maintenu le déséquilibre entre l'offre et la demande. Une légère accélération de la demande a toutefois permis de freiner la chute des cours. Somme toute, le prix du pétrole a oscillé autour de 60 \$US le baril.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

Les spéculations à propos du moment que choisira la Réserve fédérale américaine (la *Fed*) pour procéder à la hausse de son taux directeur ont dominé les marchés. La faiblesse de la croissance au premier trimestre et la mollesse de certains indicateurs publiés au cours du printemps ont incité la *Fed* à maintenir le *statu quo*. Toutefois, selon le plus récent sondage d'opinion mené auprès des gouverneurs de la *Fed*, il devrait y avoir deux hausses cet automne et le taux directeur pourrait atteindre 1,625 % à la fin de 2016.

Au Canada, la situation est tout autre. La faiblesse de l'économie incite la Banque du Canada au *statu quo*. Le gouverneur Poloz manifeste un optimisme renouvelé : la bonne création d'emplois, l'inflation peu élevée et la faiblesse du dollar canadien, combinées à la hausse de la demande intérieure aux États-Unis, devraient être favorables à l'économie canadienne.

Depuis plusieurs mois, la Banque du Japon et la BCE ont mis en place des mesures pour combattre la déflation. Il semble que ces politiques monétaires coordonnées portent enfin leurs fruits. La croissance s'est accélérée en Europe et au Japon depuis le début de 2015. La hausse des indicateurs économiques a contribué à stabiliser le prix du pétrole et à dissiper les craintes de déflation. Le président de la BCE, Mario Draghi, a affirmé récemment son intention de maintenir la durée initiale de son programme d'assouplissement quantitatif, soit jusqu'en septembre 2016.

Rappelons que le spectre de la déflation et les achats massifs d'obligations de la BCE avaient poussé les taux obligataires en territoire négatif en début d'année. Cette situation, qui défiait toute logique de marché, s'est donc résorbée au cours du deuxième trimestre. La hausse des taux obligataires s'est propagée jusqu'en Amérique du Nord.

Dans l'ensemble du trimestre, les obligations gouvernementales à échéance de 10 ans ont remonté d'environ 40 points centésimaux aux États-Unis et de 50 au Canada.

MARCHÉS BOURSIERS

Les bourses nord-américaines ont évolué en dents de scie au cours du trimestre. Les indicateurs économiques américains, la direction du prix du pétrole, les difficultés de la Chine et surtout, l'incertitude entourant la décision de la *Fed* de monter ou non son taux directeur ont, tour à tour, dicté les fluctuations des marchés. Ainsi, les bourses de ce côté de l'Atlantique ont évolué sans direction précise.

Les marchés boursiers européens et asiatiques ont affiché davantage de tonus. Dans le contexte d'une amélioration des conditions économiques et d'un marché obligataire surévalué, ces bourses ont poursuivi leur progression des précédents trimestres.

À L'HORIZON

Les conditions sont en place pour une accélération de la croissance mondiale en 2016. Les politiques coordonnées des banques centrales commencent à livrer leurs résultats. Or, ces politiques monétaires demeureront accommodantes dans la majorité des pays, ce qui favorisera la poursuite de la croissance.

Les risques de déflation ont pratiquement disparu, de sorte que les taux obligataires reviendront à des niveaux plus compatibles avec le rythme de croissance de l'économie mondiale.

Même si les États-Unis demeuraient en tête de peloton, les autres économies devraient contribuer davantage à la croissance mondiale au cours des prochains mois. En outre, elles bénéficieront de politiques monétaires accommodantes, de prix pétroliers peu élevés et de devises abordables.

Tant que le surplus de production persiste, le prix du pétrole devrait demeurer près du niveau actuel. D'ailleurs, le retrait des sanctions économiques à l'égard de l'Iran pourrait augmenter le déséquilibre entre l'offre et la demande de pétrole sur les marchés mondiaux.

La *Fed* relèvera fort probablement son taux directeur à compter de l'automne et poursuivra ce mouvement de hausse tout au long de 2016. Ce changement de cap est annoncé depuis longtemps. Les dirigeants de la banque centrale américaine sont très préoccupés par l'impact de leurs décisions sur l'activité économique et les marchés financiers. À cet égard, les annonces à venir ne devraient pas causer de choc sur les marchés.

Par ailleurs, la hausse du taux directeur américain devrait continuer de soutenir le dollar américain sur le marché des changes. En contrepartie, le haard pourrait accuser un repli, en attendant la confirmation d'un nouvel élan de croissance mondiale.

L'ensemble de ces facteurs est favorable à l'augmentation des bénéfices des sociétés. Un tel contexte d'accélération de la croissance et de politiques monétaires accommodantes est nettement à l'avantage des actions. À l'opposé, les obligations, déjà très chères comparées aux actions, subiront la hausse progressive des taux d'intérêt dictée par la disparition des risques de déflation et l'accélération de la croissance.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 26 JUIN 2015

| FONDS FMOQ | 1 an (%) | 2 ans (%) | 3 ans (%) | 4 ans (%) | 5 ans (%) | 10 ans (%) | 15 ans (%) | 20 ans (%) ou depuis création | (\$) |
|-------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|-------------------------------|--------|
| MONÉTAIRE | 0,77 | 0,83 | 0,85 | 0,85 | 0,84 | 1,73 | 2,15 | 2,76 | 10,014 |
| ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR | 5,05 | 14,41 | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | 5,88 (2013-04-05) | 10,758 |
| OMNIBUS | 5,45 | 10,70 | 9,85 | 7,21 | 8,07 | 5,60 | 4,85 | 6,99 | 25,426 |
| DE PLACEMENT | 9,91 | 14,27 | 12,73 | 8,26 | 8,52 | 5,90 | 4,19 | 7,69 | 27,906 |
| REVENU MENSUEL | -3,70 | 5,87 | 6,99 | 5,36 | 6,90 | s.o. | s.o. | 5,52 (2006-10-06) | 10,300 |
| OBLIGATIONS CANADIENNES | 4,24 | 4,29 | 2,53 | 3,94 | 4,08 | 3,93 | s.o. | 5,04 (2001-03-16) | 11,662 |
| ACTIONS CANADIENNES | 0,83 | 15,28 | 13,17 | 6,46 | 8,16 | 6,32 | 5,79 | 8,61 | 23,948 |
| ACTIONS INTERNATIONALES | 18,80 | 20,91 | 21,12 | 15,08 | 15,55 | 5,88 | 1,88 | 5,34 | 12,077 |

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Toutefois, des frais pourraient être exigés lorsque les parts sont acquises ou rachetées par l'entremise d'un autre courtier. Veuillez lire le prospectus simplifié ou consulter l'aperçu du Fonds des Fonds FMOQ avant d'investir. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents auprès du placeur principal ou du gestionnaire des Fonds FMOQ en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597 ou de Québec le 418 657-5777 ou sans frais le 1 877 323-5777 ou en vous adressant à votre courtier en valeurs. Vous pouvez aussi les obtenir dans le site Internet du placeur principal au www.fondsfmoq.com ou dans le site www.sedar.com. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique à la date indiquée, qui tient compte des fluctuations de la valeur de parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par un porteur qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôt et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,54 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport, celui-ci ne représente toutefois pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT | Les Fonds FMOQ étant évalués, aux fins de transactions, le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante. Nous vous remercions de votre collaboration.

RATIO DES FRAIS DE GESTION AU 29 MAI 2015

| Types de fonds | Médianes de l'industrie* | Fonds FMOQ comparables** | |
|-------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------|
| MONÉTAIRES CANADIENS | 0,72 % | MONÉTAIRE | 0,46 % |
| ÉQUILIBRÉS CANADIENS | 2,20 % | OMNIBUS REVENU MENSUEL | 1,09 % |
| ÉQUILIBRÉS | 2,25 % | DE PLACEMENT | 1,09 % |
| OBLIGATIONS CANADIENNES | 1,50 % | OBLIGATIONS CANADIENNES | 1,09 % |
| ACTIONS CANADIENNES | 2,33 % | ACTIONS CANADIENNES | 1,09 % |
| ACTIONS MONDIALES | 2,49 % | ACTIONS INTERNATIONALES | 1,09 % |

* Source : Morningstar (univers des fonds communs de placement canadiens excluant les fonds dont les frais sont chargés à part).

** Ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ = frais de gestion + taxes applicables.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

| Indices | Variation depuis 1 an | 2015-06-26 | Écarts | 2015-03-27 | Écarts | 2014-12-31 | Écarts | 2014-09-26 | Écarts | 2014-06-30 |
|--|-----------------------|------------|--------|------------|--------|------------|--------|------------|--------|------------|
| S&P/TSX (Toronto) | -2,2 % | 14 808,09 | 0,0 % | 14 812,40 | 1,2 % | 14 632,44 | -2,6 % | 15 026,77 | -0,8 % | 15 146,01 |
| S&P 500 (New York) ** | 23,7 % | 2 588,04 | -0,3 % | 2 596,72 | 8,7 % | 2 388,52 | 8,0 % | 2 211,77 | 5,7 % | 2 091,58 |
| MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) ** | 10,6 % | 2 338,45 | -0,7 % | 2 355,84 | 14,4 % | 2 059,03 | -0,5 % | 2 070,31 | -2,0 % | 2 113,56 |
| FTSE TMX Univers (obligations canadiennes) | 5,0 % | 972,40 | -2,8 % | 1 000,20 | 4,1 % | 961,00 | 2,8 % | 935,10 | 1,0 % | 925,90 |

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. ** Convertis en dollars canadiens.

RÉGIMES OFFERTS

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré d'épargne-retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Régime de retraite individuel (RRI)
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) **MAINTENANT DISPONIBLE**

FONDS FMOQ²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie :

- monétaire
- équilibré conservateur
- omnibus
- de placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales

AUTRES FAMILLES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

OBLIGATIONS GARANTIES⁴

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'Épargne Placements Québec.

DÉPÔTS À TERME⁵

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme sous certaines conditions. Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES⁶

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies.

SERVICE DE GESTION PRIVÉE⁷

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

SERVICE DE FACTURATION⁸

Notre proximité avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) nous permet d'offrir un service de facturation des honoraires à haute valeur ajoutée. Informez-vous.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut québécois de planification financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

(1) Directement ou par le biais d'ententes de partenariat.

(2) Vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(3) Vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et des diverses sociétés émettrices.

(4) Épargne Placements Québec MD est une unité administrative du ministère des Finances du Québec.

(5) Capital garanti à 100 % et assujéti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

(6) Offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(7) Offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société sœur de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(8) Offert par Services accessoires Fonds FMOQ inc.

MONTRÉAL

Place Alexis-Nihon – Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1900
Westmount (Québec) H3Z 3C1
Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : 514 868-2088

QUÉBEC

Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 410
Québec (Québec) G1V 4T2
Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : 418 657-7418

SITE INTERNET

www.fondsfmoq.com

COURRIEL

info@fondsfmoq.com

